

Le petit Ancinnois

Bulletin municipal intermédiaire



N°3 • Juillet 2022



► *La Fibre arrive chez vous en septembre*

Comme vous avez pu le constater, les poteaux ont dans leur grande majorité été installés afin de recevoir les nouveaux réseaux déployés par le Département. Les opérateurs doivent maintenant attendre la fin du délai légal de trois mois pour commencer le démarchage commercial.

Pour rappel, votre logement, sur la carte consultable sur le site :
<https://lafibrearrivechezvous.fr/je-teste-l-eligibilite-de-mon-adresse>,
est marqué d'une pastille de couleur qui vous permet de savoir où en est le déploiement :

PASTILLE VERTE

La commercialisation est ouverte.
Le raccordement de votre logement sera réalisé par l'opérateur que vous allez choisir sous 3 à 4 semaines

PASTILLE VIOLETTE

La commercialisation est ouverte.
Votre habitation, est éloignée d'un réseau public, ou bien un problème a été détecté lors de l'étude. Le raccordement pourra prendre jusqu'à 6 mois

PASTILLE ORANGE

La commercialisation sera ouverte dans un délai légal de 3 mois

PASTILLE ROUGE

Les travaux sont en cours

**Plus d'informations sur le site lafibrearrivechezvous.fr
0 800 800 617 (appel gratuit)**



► *Le Café d'Ancinnes*

Vous avez été très nombreux à suivre de près l'avancée des travaux de construction de l'épicerie multiservice, et à venir rencontrer **François et Christel** le jour de l'ouverture. Ce projet, c'est grâce à votre mobilisation et à votre

soutien que l'équipe municipale l'a relancé et mené à terme. C'est également grâce à vous qu'il deviendra florissant. Ouvert tous les jours, le Café d'Ancinnes **vous accueille à partir de 7h30**. Vous pourrez venir vous

restaurer les midis, ainsi que les vendredis et samedis soirs.

Vous pourrez également y retrouver un dépôt de pain ainsi que des produits d'épicerie courante et des produits locaux.

N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LA PAGE FACEBOOK LE CAFÉ D'ANCINNES POUR CONNAÎTRE LEUR ACTUALITÉ !

► *La maison des randonnées*

SITUÉE EN FACE DE LA MAIRIE, LA MAISON DES RANDONNÉES A REMPLACÉ LA MAISON DES JEUNES.

Toujours en cours d'aménagement, elle est d'ores et déjà ouverte à tous, elle est un lieu idéal pour pique-niquer en famille ou faire une halte lors d'une randonnée pédestre ou à vélo.

Équipée d'un point d'eau, vous pourrez bientôt y trouver une carte des chemins de randonnées qui traversent la forêt domaniale de Perseigne, ainsi que des panneaux qui répertorient la faune et la flore locale.





Le coin nature

► *L'espace lagune*



DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS ONT ÉTÉ FAITS SUR LE SITE DE LA LAGUNE D'ANCINNES.

La construction et la mise en place du premier nichoir pour chouette chevêche, aussi appelée « chouette des pommiers », qui peuplait auparavant le verger de la lagune, avant que celui-ci soit détruit.

L'implantation du rucher, ensuite, menée en étroite collaboration avec Monsieur De La Bretèche, Monsieur Lorin et notre agent technique Monsieur Hersant qui se forme à l'apiculture afin de pouvoir s'occuper des essaims.

Et enfin l'action Une Naissance Un arbre, qui s'appuie sur un financement de la Région Pays de Loire et qui propose de planter un arbre qui portera le nom de chacun des Ancinnois né dans l'année.

Vous pourrez, au cours d'une promenade, venir découvrir ce site en longeant l'espace de lagunage, au lieu-dit Montguillon et découvrir les panneaux d'information qui y ont été mis en place.



LA LAGUNE D'ANCINNES



UNE
NAISSANCE
UN ARBRE



La déchetterie La Maladrerie

Située aux confins d'Ancinnes et de Bourg-le-Roi, cette nouvelle déchetterie aurait dû ouvrir ses portes voici quelques mois. Malheureusement, les travaux ont pris du retard, **mais elle devrait être opérationnelle début septembre.**



50 kg de déchets verts brûlés c'est *...

*émissions dans l'air de particules polluantes

...**6000 km**

parcourus par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)

...**3 mois**

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul

...**plus de 100 trajets**

aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchetterie située à 20 km

L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)



Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

c'est interdit !

Article L541-21-1, II du code de l'environnement depuis le 10/02/2020

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le **brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

L'**utilisation** et la **vente** d'équipements et d'incinérateurs de jardins est **interdite**.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 750 euros** (art. R541-78, 14° du code de l'environnement).

Ne brûlez plus vos déchets verts,

valorisez les !

Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : la **tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchetterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de **360 déchetteries** couvrent la région Pays de la Loire.

Mise à jour 2021



Vous pouvez suivre notre actualité sur la page facebook de la commune <https://www.facebook.com/ancinnes>



Le site internet www.ancinnes.fr vous permettra de retrouver toutes les informations utiles et les documents pour faciliter vos démarches.



Vous pouvez également télécharger sur votre smartphone l'application PanneauPocket afin d'être notifié en temps réel des manifestations, informations essentielles et alertes.

Nous contacter
Mail : contact@ancinnes.fr • Téléphone : 02 33 82 22 52